

# Livradois Forez



## Le vote des communes pour un projet commun

C'est la dernière ligne droite pour la procédure de révision de la Charte du Parc.

Avec une étape décisive, le vote des communes et des communautés de communes qui donnera le nouveau périmètre du Parc et concrétisera les ambitions du Livradois-Forez, pour les douze années à venir.

Le 28 juin dernier, le Comité syndical a approuvé le projet de Charte à l'unanimité. À la mi-juillet, les deux Régions, Auvergne et Rhône-Alpes ont transmis le texte aux communes, aux communautés de communes et aux trois départements, Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire. Les collectivités ont disposé d'un délai de quatre mois pour délibérer et choisir d'adhérer ou de ré-adhérer au Parc. Le vote des communes est une étape cruciale de la procédure. Ce sont elles qui donnent sa véritable existence à ce territoire, le "périmètre d'étude" n'étant, aussi fondé soit-il, qu'une hypothèse. Leur vote atteste de leur engagement à mettre en œuvre un projet qui, label national oblige, comporte un haut niveau d'exigence. Projet qui, rappelons-le, a été élaboré démocratiquement, au terme d'une large concertation avec les habitants, puis soumis à une enquête publique (du 15 décembre au 15 janvier) dont les conclusions ont été prises en compte. Si le projet est commun, il n'est pas ordinaire. La nouvelle Charte se décline en quatre grands chapitres (et une bonne centaine de pages) : *un "socle patrimonial", facteur d'appartenance ; un "territoire de ressources" au bénéfice des habitants ; des pratiques plus durables pour une "autre vie" ; "citoyen d'ici et du monde", l'Homme au cœur du projet.* Le Livradois-Forez est un territoire qui a certains handicaps, on le sait. Il a aussi des ressources et des atouts, cela commence à se savoir. Il a des ambitions, le Parc naturel régional est l'outil pour les réaliser. Jusqu'à l'horizon 2022, et plus si affinités.

**Au moment du bouclage de ce numéro nous ne connaissons pas encore le résultat de tous les votes des communes. Réponse dans les jours qui viennent.**



### Communautés de communes

- Pays de Sauxillanges
- Vallée de l'Ance
- Montagne Thiernoise
- Thiers Communauté
- Entre Dore et Allier
- Pays de Courpière
- Billom-Saint-Dier
- Montagnes du Haut-Forez
- Pays de Cunhat
- Allier Comté Communauté
- Côteaux de l'Allier
- Loire-Forez Communauté
- Pays d'Olliergues
- Pays d'Ambert
- Brivadois
- Pays de Sauxillanges
- Livradois Porte d'Auvergne
- Pays d'Aranc
- Entre Allier et Bois Noirs
- Auzon Communauté
- Pays de Paulaguet
- Plateau de La Chaise-Dieu
- Pays de Craponne
- Portes d'Auvergne
- Bassin Minier Montagne
- Haut Livradois

==== Périmètre du Parc

À suivre. Après le vote des deux Régions, l'avis définitif du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) et de la Fédération des Parcs, le projet de charte fera l'objet d'une consultation interministérielle pilotée par le Ministère de l'Écologie. Le décret de classement devrait s'ensuivre en 2011. ■

### Sommaire

<p><b>Au jour le jour</b> pages 2-3</p>	<p>À cueillir avec modération page 7</p>
<p><b>La Dore s'expose</b> pages 4-5</p>	<p><b>Pierre Della Giustina</b> page 8</p>
<p><b>André Ricros et l'immatériel</b> page 6</p>	<p><b>N°20</b></p>



Le 12 mai dernier, c'était journée portes ouvertes à la tourbière du Châtaignier. Clovis et son guide ont fait une démonstration de débardage en douceur devant une quarantaine de personnes.

Photo: PNEIF

# Traitement de cheval

Située sur la commune de Valcivières, la tourbière du Châtaignier se refait une santé hydrique grâce à un traitement de cheval qui, pour une fois, est synonyme de médication douce.

**V**ous grimpez par un raidillon sous le couvert des arbres. À mi-pente vous arrivez sur un replat, c'est la tourbière du Châtaignier, très belle, comme un œil qui capte la lumière dans l'univers sombre de la forêt", dit Jean-Baptiste Perret. Preuve que l'on peut être chargé de mission au Parc et un peu poète. Sauf que la forêt avait comme une paille dans l'œil. La tourbière s'étend sur une superficie de deux hectares dont la moitié a été plantée d'épicéas dans les années d'après-guerre. Les arbres n'ont pas trouvé là le meilleur environnement pour leur croissance. Ils ont cependant beaucoup bu et détourné à leur maigre profit une partie de l'eau nécessaire au bon fonctionnement du site. Une tourbière est un condensé de biodiversité, une mosaïque d'habitats naturels qui accueillent des espèces rares ou protégées. À ce titre, celle du Châtaignier est incluse dans le périmètre du site Natura 2000 des Monts du Forez et dans le site classé du Haut-Forez. La tourbière a un autre intérêt. Elle agit en régulateur à la fois de la qualité et de la quantité des eaux. Elle joue un rôle de filtre grâce à sa végétation spécifique et, à l'image d'une éponge, assure une fonction de stockage. L'eau ainsi "traitée" contribue à l'alimentation de plusieurs points de captage situés en aval. À partir de ces constats, une concertation, conduite par le Parc, s'est engagée entre

les représentants des propriétaires (commune de Valcivières et sectionnal du Châtaignier) et l'ONF. Décision a été prise d'abattre les épicéas afin de rétablir le bon fonctionnement hydrique de la tourbière. Mais ce n'est pas le tout de couper, tâche accomplie par les services de l'ONF, il faut débarder. Le site n'est pas des plus accessibles et, surtout, il est fragile. Pour procéder avec toute la délicatesse nécessaire, on a fait appel à Clovis, robe grise et crinière blanche, et à Dominique Guignand, béret et casaque bûcheronne. L'un et l'autre rompus à ce genre d'exercice qu'ils ont souvent pratiqué du côté du Pilat. "C'est impressionnant de voir comment le cheval, sûrement guidé, travaille avec dextérité, s'émerveille Jean-Baptiste Perret. S'il y a un ilot avec des espèces rares il le contourne et les impacts au sol sont minimes." Clovis charrie les grumes jusqu'à la piste forestière où le relais est pris par des chevaux-vapeur. Les travaux ont commencé en mai et sont en voie d'achèvement. Ils sont financés par l'État et l'Union européenne au titre du contrat de gestion Natura 2000. Dans ce même cadre, deux autres actions sont prévues : rétablissement d'une hêtraie d'altitude sur le site du Cheix Mellé (entre le hameau du Perrier et la croix du Fos-sat) ; marquage d'arbres sénescents que l'on laissera aller jusqu'à leur mort naturelle (vieux, mais utiles à certaines espèces végétales et animales, utiles aussi pour la régénération des sols). ■

# Classique, efficace, mais fragile

La naissance du festival *Les Chants de la Dore* tient à presque rien, à l'envie d'un mélomane de revoir ses grands-parents. La manifestation a trouvé son public. Mais sa pérennité n'est pas seulement affaire de sentiments.

**O**riginaire de Saint-Alyre d'Ar-lanc, par le côté maternel, Jérôme Verghade, a été intermittent du spectacle (vidéaste, ingénieur du son, comédien, chanteur) et technicien vidéo à France 3. En 2001, il est encore de la bande de La Salamandre, un groupe vocal d'obédience musique Renaissance. "Nous devons donner un concert près de Marvejols. Je me suis dit qu'en remontant sur Paris, on passerait voir mes grands-parents et, pourquoi pas, à l'occasion chanter à Saint-Alyre." Le 11 août, l'église fait le plein, 250 personnes viennent entendre, entre autres, *La Bataille de Marignan* de Clément Janequin (1485-1558). "Le maire de l'époque, Anny Laval, a souhaité renouveler l'expérience. Jean-Claude Daurat, conseiller général et président de la communauté de communes m'a demandé si on ne pouvait pas voir plus grand, en faisant valoir qu'il y a d'autres églises, et des belles, sur le territoire intercommunal."

Beethoven, Onslow...  
Affaire conclue, ce sera un festival. Il prend très vite sa vitesse de croisière et sa

bonne dimension avec, dès 2004, un concert dans chacune des neuf communes. En l'église du village, sur la grand place ou encore au May, cette belle bâtisse de Novacelles où vivent deux artisans d'art. Les concerts se répartissent sur les deux mois d'été. Le dernier coïncide, délibérément, avec la fête de Notre Dame de la Roche, à Mayres, que l'on célèbre le premier dimanche de septembre. Au programme de l'édition 2010 : Berlioz, Bach, Chopin, Beethoven, Onslow... Et jamais une saison sans Schubert. "Ah ! Schubert..." Jérôme Verghade lève les yeux au ciel, on comprend en quelle estime il tient le compositeur. Du classique, donc (sachant que depuis deux ans, il y a aussi du théâtre : Marivaux, Tchekhov...). L'organisateur préfère dire "musique de chambre". Les interprètes, il les sollicite via le réseau de ses amitiés. "Ce n'est pas le cachet, plus que modeste, qui est leur motivation principale. Ce qu'ils apprécient, je crois, c'est l'adéquation que nous nous efforçons de trouver, pour chaque concert, entre une œuvre, un instrument, un interprète et un lieu." Leçons de ténèbres et chandelles pour Dore l'Église, mé-





Jérôme Verghade

# vite dit...

## ●●● Distinction

Depuis le 19 novembre 2009, la communauté de communes de Billom-Saint-Dier bénéficie du label Pays d'Art et d'Histoire. En Auvergne, seulement six territoires et une ville – Moulins – font partie de ce réseau très sélectif. La sélection s'effectue selon deux critères : la richesse patrimoniale et la volonté politique affirmée de préserver, de valoriser cette richesse.



En mars dernier, le Président de la communauté de communes et le Préfet de Région ont signé une convention qui vaut pour dix ans. La collectivité s'engage en priorité à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine. Elle devra, à plus long terme, créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. De son côté, l'État apporte un "appui scientifique et technique" et son "concours financier au programme d'action annuel".

## ●●● Soleil

Le Comité syndical du Parc a adopté une position de principe indiquant que le Livradois-Forez "n'a pas vocation à accueillir des projets de centrale photovoltaïque au sol sur des terres à vocation agricole ou des espaces de nature dite ordinaire" (et moins encore dans les espaces protégés). Pour accompagner les collectivités désireuses de favoriser la production de cette énergie, le Comité syndical propose d'élaborer un document de cadrage des installations photovoltaïques avec l'aide d'un cabinet indépendant de tout intérêt privé.

## ●●● Vent

En juillet, douze collectivités (communautés de communes d'Ambert, Arlanc, La Chaise-Dieu, Craponne, Cunlhat, Montagne Thiernoise, Olliergues, Sauxillanges, Vallée de l'Ance, communes de Châteldon, Lachaux et Ris) et le Parc se sont associés à un partenaire privé (ABO Wind) pour créer une Société d'économie mixte locale. Baptisée "Éole-lien du Livradois-Forez", la société aura en charge le développement, la construction et l'exploitation des éoliennes. Toute installation devant bien entendu s'effectuer selon les règles du schéma éolien du Livradois-Forez qui définit précisément les secteurs où ces installations sont possibles.

## ●●● Bois

Le Président du Parc l'a plusieurs fois réaffirmé : l'énergie renouvelable à développer en priorité est l'énergie bois dont la ressource est particulièrement abondante en Livradois-Forez. C'est le sens du Plan d'approvisionnement territorial mis en œuvre par l'association des communes forestières en liaison avec le Parc. Il s'agit d'ajuster l'offre et la demande : inventaire des chaufferies (en fonctionnement ou en projet), évaluation des volumes de bois susceptibles d'être mis en marché et des équipements communs (plates-formes, hangars, etc) qui seront nécessaires pour garantir une sécurité d'approvisionnement.

## ●●● Coopération

Depuis février 2007, le Parc a engagé une coopération avec l'Association des Gouvernements Locaux du Bassin Versant du Vilcabamba, dans la région Apurimac, l'une des plus pauvres du Pérou. Un programme de développement territorial, validé par les instances locales, est actuellement mis en œuvre avec un co-financement du Parc, de l'ONG espagnole Madre Coraje et de quatre autres ONG.

Et dans ce contexte... Le Sivom d'Ambert a vendu un camion-benne de réforme (mais en bon état) au Parc qui l'a offert à la commune de Chuquibambilla, celle-ci ne disposant pas du matériel nécessaire pour collecter les déchets domestiques. Le camion est parti pour le Pérou le 21 septembre dernier.



## ●●● Petit garçon

Soit un petit garçon, minuscule, arrivé on ne sait d'où, on ne sait comment (dans une patate, paraît-il) et recueilli par les Granmanitous de la Société Très Secrète du Jardin... *Tom Patate* est le premier roman (destiné à la jeunesse) d'Emmanuelle Maisonneuve. L'histoire se passe "sur les contreforts du Forez, non loin d'Ambert". Éditions Graine 2. Disponible en librairie.



lodies d'Amérique latine pour Chaumont-le-Bourg dont l'église a "un côté *Almodovar*". À Saint-Sauveur-la-Sagne, Maude Gratton a joué sur un piano romantique ayant appartenu à Lamartine et qui est passé entre les mains de Franz Liszt.

## Coup de main

Le public est au rendez-vous, fidèlement. L'enfant du pays n'est pas peu satisfait. "Ils viennent en famille, ce sont les gens d'ici... J'ai le sentiment d'assurer, avec l'association, un rôle de passeur, d'apporter une contribution à ce grand vœu de la culture pour tous." Quant au ticket d'entrée... "On donne ce que l'on veut à la sortie."

On regrette d'avoir manqué *La Lanterne magique de Monsieur Couperin* ou le Carnaval nocturne (Chopin, Schumann), on

veut prendre date pour l'été prochain...

"Pour le plaisir pris et le plaisir donné, nous aimerions qu'il y ait une dixième édition, et d'autres à la suite. Mais rien n'est assuré. Nous travaillons avec un budget minimal (50 000 € en 2010\*), dans des conditions extrêmement précaires. La révision générale des politiques publiques et la réforme territoriale n'annoncent rien de bon. Il est avéré que les subventions qui nous sont indispensables seront réduites. Nous avons besoin d'un coup de main financier mais nous ne savons pas quelle collectivité pourrait nous le donner." Jérôme Verghade dit cela avec une tristesse non feinte mais on voit bien qu'il lui reste une bonne dose d'enthousiasme et de détermination. À quoi le voit-on ? À ses initiales, peut-être : JV. ■



Photo : Guillaume Mousson

## ●●● Coopératif

Installé à Cunlhat depuis 2006, Pascal Delage entend transformer sa maison d'édition, Fûdo, en une "plate-forme de création et d'édition multimédias" conçue "dans le cadre de l'économie sociale et solidaire".

Via la création d'un site Internet, Fûdovisions (ce sera la nouvelle enseigne) se propose de "développer la médiation avec la population locale, valoriser les patrimoines culturels du Livradois-Forez, valoriser les expériences du vivre autrement et développer la création culturelle". Pascal Delage reconnaît trois sources d'inspiration à son projet : Publie.net, MediaPart et Télémillévaches. Il définit sa ligne éditoriale en empruntant le slogan de la Fédération des Parcs naturels régionaux : "Une autre vie s'invente ici". Mais il ajoute aussitôt : "S'invente ici... et ailleurs", pour le cas où l'on craindrait un repli territorial. D'ailleurs, ladite ligne n'est en rien figée, elle sera précisée de manière collégiale avec les abonnés du site. "Il s'agit d'une démarche coopérative, précise le fondateur. Nous voulons constituer une équipe qui soit au service des associations, des acteurs culturels, de tous ceux qui inventent d'autres manières de vivre, des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) à l'architecture écologique."

Outre Pascal Delage lui-même, l'équipe de départ est constituée d'Aline Schamberger, artiste platiennaise, et Jean Lenturlu, auteur compositeur interprète.

## ●●● Souscription

Les peintures murales de l'église d'Olmet, réalisées par l'abbé Boudal au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ont besoin d'être restaurées. À cette fin, l'association pour la sauvegarde du patrimoine d'Olmet ouvre une souscription. Les dons donnent droit à une réduction d'impôt.

→ Association pour la sauvegarde du patrimoine d'Olmet, Mairie – 63880 Olmet

## ●●● Collections

Pour ses collections, la Maison de la Fourme et des Fromages, à Ambert, recherche tous objets anciens liés à la fabrication de la fourme et du fromage (traite, transport du lait, estive, vie dans les jasseries, etc) et aussi livres, photos, affiches, étiquettes...

→ [www.maison-fourme-ambert.fr](http://www.maison-fourme-ambert.fr)  
04 73 82 49 23

Livradois-Forez - n° 20

Hiver 2010/2011

Journal du Parc naturel régional  
BP 17 - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84  
info@parc-livradois-forez.org  
www.parc-livradois-forez.org

Directeur de publication : Tony Bernard  
Conception et rédaction : la vie comme elle va  
Création graphique et réalisation : Vice Versa  
Impression : Fusium  
Tirage : 67 650 exemplaires  
N° d'ISSN 1628-4372  
Dépôt légal : quatrième trimestre 2010



\* Subventions de la communauté de communes du Pays d'Arlanc, des communes, du Conseil général, du Conseil régional. Avec une aide substantielle de la SPEDIDAM (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes). Et pour le mécénat privé : Aux Myosotis, Super U, Groupama (Arlanc), Promocyrk Exprim 3000 et CdM Interim (Ambert). La participation du public représente un quart du budget. Parmi les membres de l'association qui assurent l'essentiel de l'organisation, citons aussi Valéry Collardeau, Guillaume Mousson et Jean-Noël Nigon.

Le silence est d'or, certes,  
on ne saurait contredire un si vieil adage.  
Mais, s'agissant de la Dore,  
il vaut mieux en parler.  
Et, de préférence, photographies à l'appui,  
l'une un peu sépia,  
l'autre de date récente.  
C'est la solution  
la plus... sage.

## Le SAGE et le temps

2003. Décision est prise d'élaborer un Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux sur l'ensemble du bassin versant de la Dore, tous affluents compris (le contrat de rivière mis en œuvre de 1988 à 1998 ne concernait que la rivière).

2005. Arrêté du périmètre d'action correspondant au bassin versant de la Dore, soit près de la moitié du territoire du Parc.

2006. Mise en place de la Commission locale de l'eau (CLE) dont la mission est de piloter le SAGE. Elle rassemble élus, représentants des usagers et de l'État. Son président est Christian Terrier, maire adjoint de Job et élu de la communauté de communes du pays d'Ambert.

De 2006 à 2011. Elaboration du SAGE en respectant des phases obligatoires, définies nationalement : état des lieux, diagnostic, scénario tendanciel (que se passera-t-il si on ne fait rien ?), scénario alternatif (et si on agissait ?), stratégie à adopter, rédaction d'un document de planification...

2012. Enquête publique, puis arrêté préfectoral. Le SAGE, à l'exemple d'un Plan local d'urbanisme, sera opposable aux tiers.

En attendant. La communauté de communes du pays d'Olliergues a mis en œuvre un Contrat de restauration et d'entretien (CRE) sur la Dore moyenne (tronçon entre Vertolaye et Courpière) : lutte contre les espèces invasives (renouée du Japon, sur tout), arasement d'ouvrages obsolètes, aménagement de passes à poissons, réhabilitation des berges... Il est souhaité, et souhaitable, que d'autres collectivités prennent des initiatives similaires sur d'autres secteurs du bassin versant.

# La Dore s'expose

**D**ans la perspective du bien nommé SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le Parc et la Commission locale de l'eau (CLE) ont souhaité procéder à une "consultation des habitants du bassin versant de la Dore sur les enjeux de la gestion de l'eau par une démarche d'enquête photographique". L'intitulé est roboratif, la mission a été confiée, après consultation, à l'Observatoire photographique des territoires du Massif central et, plus précisément, à Pierre Enjelvin et Christian Guy. "La photo est un bon moyen pour faire parler les gens", disent-ils d'une seule voix. La suite prouve qu'ils ont raison, d'autant qu'ils sont, l'un et l'autre, de bonne compagnie et d'un caractère avenant. Au terme d'un appel à candidature, quarante-cinq personnes ont choisi de jouer le jeu, de dire tout le bien qu'elles pensaient de la rivière et le mal qu'on lui fait parfois.

### Même endroit

Pour "faire parler les gens", les quarante-cinq, le tandem a sa méthode. "Nous avons demandé à chacun de trouver une photo représentant un site du bassin versant, carte postale ancienne, photo conservée dans les archives familiales... Au besoin, nous avons puisé dans notre propre fonds d'images. Puis nous sommes allés refaire la même photo en nous situant au même endroit, à la même saison. Ces deux images ont servi d'entrée en matière à l'entretien que nous avons eu avec chacun et qui a souvent duré deux

bonnes heures\*. Nous disposons d'un questionnaire type mais la parole devait rester libre, les digressions n'étaient pas interdites. Comme l'objectif était de réaliser une exposition, nous avons dû résumer les propos mais en veillant à conserver l'essentiel, satisfactions et indignations comprises. Toutes les personnes que nous avons interrogées ont contresigné leurs affirmations." Tout en ayant souci de répondre au mieux à la commande, les deux photographes estiment aussi avoir servi la cause de la rivière. "Ce travail et l'exposition qui en résulte permettent d'appréhender l'ensemble du bassin versant de la Dore, de ce chevelu d'affluents, de ruisseaux et ruisselets qui couvre près de la moitié du territoire du Parc." Ils disent avoir été frappés par l'attachement des personnes interrogées à leur rivière. "Les pêcheurs sont les plus inquiets, les agriculteurs admettent qu'il y a eu des excès - mais, en même temps, ils sont pris dans des exigences de productivité -, d'autres ont un regard plus esthète mais tous ont conscience que la question de l'eau est cruciale, ils ont une volonté forte d'engagement, envie de prendre les choses en main. Même s'ils n'ont pas forcément de solution à proposer et si, souvent, ils ne savent pas quels sont les interlocuteurs appropriés, ni par quel biais s'attaquer au problème."

### Sous les yeux

Pour indiquer quelques pistes, l'exposition s'ouvre sur plusieurs panneaux conçus par des experts et qui rappellent,



Photo : Jacques MATHIS

notamment, les objectifs du SAGE en cours d'élaboration : "Préserver les ressources en eau et améliorer leur gestion quantitative, protéger la santé en protégeant l'environnement, maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses et médicamenteuses, assurer la continuité écologique des cours d'eau, préserver les zones humides et favoriser le développement de la biodiversité, réduire le risque d'inondation." "Certes, une photo n'est pas forcément objective, conviennent Pierre Enjelvin et Christian Guy. Mais avec deux photos sous les yeux, on est bien en présence d'une certaine réalité que l'on ne peut nier ni travestir. L'exposition ne fait pas la leçon, elle établit un constat." Pour porter ce constat à la connaissance du plus grand nombre, pour faire parler, débattre et avancer dans la réflexion, l'engagement, l'exposition est à la disposition de toute collectivité ou association qui voudra la présenter. ■

\* Parfois, la conversation n'avait qu'une seule photo pour prétexte et certains "enquêtés" ont fait eux-mêmes la seconde photo. La méthode souffre quelques exceptions.

### ▲ Contact :

Delphine Girault,

04 73 95 57 57

d.girault@parc-livradois-forez.org

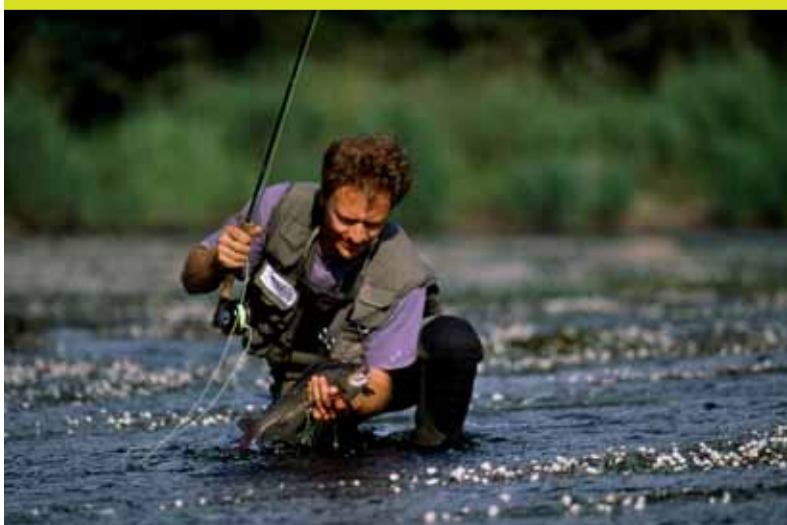


Photo : Christian GUY

D'accord, presque tous les participants à l'enquête déplorent l'enfrichement, la progression désordonnée de la végétation, les boisements intempestifs... On n'a plus que la cime des sapins pour horizon, on ne voit plus le clocher du village voisin... Ce qui ne les empêche nullement de donner leur point de vue. Et comme Bachelard, sitôt qu'ils ont un peu d'âge, ils revoient leur bonheur. Voici une sélection d'avis, d'arguments (contradictaires, parfois) et de souhaits, de coups de colère aussi, glanés au fil de l'exposition, au fil de la Dore et dans les contours de son bassin.

# Points de vue



## Au détriment de l'environnement

Le ruisseau de la Faye, au Brugeron, et sur la berge une plantation d'épicéas... Les résineux sont accusés d'appauvrir le sol, de favoriser le ravinement qui entraîne l'ensablement de la rivière. "Rendez-vous compte, quand j'étais enfant, il y avait plus d'un mètre d'eau par endroits, de gros rochers, sur le fond de la rivière, constituaient des caches pour le poisson. Maintenant, on a à peine de l'eau jusqu'au mollet et les rochers sont enfouis sous le sable. Pour moi, le douglas et l'épicéa c'est du poison ! Ces essences ont été choisies par les forestiers pour leur croissance rapide mais au détriment de l'environnement. (...) Il faut exploiter les résineux existants et replanter avec des feuillus. Ne plus planter de résineux près des rivières, c'est un minimum, ni près des routes d'ailleurs."

François Touly, président de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Amicale des pêcheurs à la ligne de Courpière.

## ▲ À la confluence avec l'Allier, Ris

"C'est sentimental. À cet endroit, il y avait le pont suspendu de Madame Adélaïde (détruit en 1954). C'est aussi l'endroit le plus beau de la rivière, très riche en oiseaux. (...) La possibilité pour un cours d'eau de divaguer a un impact favorable sur la qualité et la quantité de la ressource. La largeur importante du lit assure un stockage dans la nappe alluviale et une bonne filtration de l'eau. De plus, l'impact des crues s'en trouve amorti."

Robert Foucher, maire adjoint de Ris.

même résultat. (...) Nous employons désormais les fertilisants avec plus de rigueur, on nous impose d'ailleurs de tenir des cahiers d'épandage pour les engrais, les désherbants. Nous irriguons moins aussi. (...) Chacun doit pouvoir vivre autour de la rivière... Ça signifie qu'il faut trouver un juste milieu entre réglementation et liberté d'agir. Mais il faut que tout le monde suive la même règle."

Patrick Rodary, agriculteur.

## Dans la vallée des Darots, Aubusson-d'Auvergne



## Pas le choix

Depuis Meydat, en surplomb de la plaine d'Ambert, la perspective s'est assombrie. "À une époque, il a bien fallu occuper les parcelles qui n'étaient plus exploitées. C'est ainsi que sont apparus les boisements en "timbres-poste". Quand ces plantations seront exploitées, je ne pense pas que la commune autorisera le propriétaire à replanter en résineux. Moi-même, en tant que forestier, j'y suis opposé. (...) Le paysage est devenu plus sombre avec les masses de conifères, c'est moins agréable à regarder. Malgré cela, je pense qu'en tant que propriétaire je n'ai pas trop le choix des essences à planter ; il n'y a que le conifère qui soit rentable ici. C'est utopique de vouloir faire pousser des chênes dans notre secteur. Par contre, c'est honteux de planter trop près des maisons et de priver les gens de lumière."

Roger Cotte, propriétaire forestier.

"(...) La valeur paysagère de ce site est incontestable, il faut le faire connaître sans forcément y réaliser des aménagements. Il faut intervenir pour ne rien faire... C'est-à-dire qu'il faut préserver le caractère "naturel" du lieu."

Christian Mondanel, enseignant retraité.

## À La Colombe, Dore-l'Église

"C'est un endroit où la Dore était très belle et où j'ai souvent pêché. (...) Aujourd'hui, c'est un amoncellement de carcasses de voitures, de vieux matériels agricoles, de déchets divers : plastiques, tôles, fil de fer barbelé, batteries... C'est intolérable. (...) Il faut verbaliser le responsable de ces dépôts. Il faut dépolluer à ses frais et veiller à ce que le site reste propre."

Alain Juppe, ancien garde-pêche.

## La même règle

Depuis le hameau de Boisseyre la vue sur Ambert s'est singulièrement rétrécie en une vingtaine d'années. La végétation a repris ses droits. "Ne soyons pas surpris qu'il n'y ait presque plus d'agriculteurs. Comment pourrait-il en être autrement quand nos productions ne sont pas rémunérées à leur juste prix. (...) Bien sûr, les agriculteurs ont pollué... comme tout le monde ! Il y a quinze ans, la dose de désherbant que l'on nous conseillait d'appliquer était cinq fois plus importante qu'aujourd'hui, pour le

## Essentielle à la vie

L'unité de dépollution de l'usine Sanofi-Aventis, à Vertolaye, a été mise en service en 1981. "Cet équipement traduit la prise de conscience des années 70, l'eau n'est plus perçue comme une simple matière première mais comme une composante, fragile et épuisable, essentielle à la vie. (...) Dix-sept personnes travaillent sur ce site et assurent un suivi 24 heures sur 24. (...) Il faut améliorer encore le traitement des effluents liquides, les connaître toujours mieux (...). Cette démarche générale doit être partagée par tous les industriels et les municipalités de la vallée (...)."

Jean-Paul Faure directeur du site, et ses collaborateurs.

## Chargée en plomb

Tout le monde en convient, la retenue du barrage de Sauviat constitue un problème majeur. "Au pied du barrage, il y a trois mètres de vase fortement chargée en plomb et autres polluants. Cette pollution provient notamment des anciennes mines situées en tête de bassin du Miodet et également des industries installées en amont sur la Dore. Cette grave altération de l'eau crée un danger pour la population et pour la ressource halieutique. Elle a sans doute pour conséquence une baisse de la biodiversité. (...) C'est l'État qui doit obliger EDF, propriétaire du site et utilisateur de l'eau, à payer la dépollution et c'est au Parc d'en assurer la maîtrise d'ouvrage."

Colette Murat, présidente de l'Association de défense de l'environnement du canton de Châteldon.



De sa source à sa confluence avec l'Allier, la Dore sinue sur 138 kilomètres. Elle est alimentée par 80 affluents, soit, au total près de mille kilomètres de rivières. Le bassin versant s'étend sur 1 700 km<sup>2</sup> et, administrativement, sur 104 communes (90 dans le Puy-de-Dôme, 9 en Haute-Loire et 5 dans la Loire) qui comptent ensemble 80 000 habitants.

Sources : BDCarto©IGN, PNRLF, AELB© Parc Livradois Forez 02/2008



# L'histoire n'est pas écrite d'avance

Le 17 octobre 2003,

l'UNESCO adoptait une convention "pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel". Elle proposait la définition suivante : "On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine." Avec cette précision : "Aux fins de la présente convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable." En juin 2007, plus de 78 États ont ratifié cette convention.

- **Le patrimoine, on voit bien ce que c'est : des immeubles, des terres. Le patrimoine culturel, ce pourrait être Molière, Vialatte ou Edith Piaf, mais le "patrimoine culturel immatériel"...**

- Notre époque a tendance à accorder davantage de valeur aux choses matérielles, la maison, la voiture ou, s'agissant de biens communautaires, les châteaux, les cathédrales et aussi le patrimoine dit vernaculaire. Nous plaïdons aujourd'hui pour une autre appréhension du monde qui privilégie la pensée des hommes, leur manière de l'exprimer, leurs représentations, leur façon d'être. Si un four à pain s'effondre, si des arbres poussent dans la ruine, on peut toujours le reconstruire, on prendra les arbres pour la charpente, mais la mémoire d'un individu, d'un groupe humain est irremplaçable et elle peut être à jamais perdue.

C'est à une sorte de révolution culturelle que nous appelons et nous avons, ici, un précurseur, un pionnier magnifique : Henri Pourrat. Il a fait un travail de collecte, d'inventaire prodigieux – trois mille contes quand même – de la mythologie locale. Son œuvre témoigne du génie des hommes de ce territoire, de leur formidable capacité à inventer.

- **Il ne s'agit pas, pour autant, de se complaire à la remémoration du "vieux petit temps".**

- Bien au contraire. Ce que nous appelons le "patrimoine culturel immatériel" a deux vertus majeures. Il permet de lever les peurs fondamentales, de canaliser, à défaut de l'anéantir, l'angoisse existentielle de tout être. Seconde vertu, il ouvre la porte de l'imaginaire. Quand vous réunissez des enfants pour entendre des contes, le conteur le plus apprécié est généralement celui qui pousse le plus loin l'imagination, qui ne redoute pas l'in vraisemblable.

Si les peurs ne sont pas exorcisées, si l'imagination n'est pas tenue en éveil, alors nous ne pourrons pas créer, entreprendre, aller de l'avant tout simplement.

- **La vie n'est pas un conte pour enfants.**

- Non, certes. Mais sans éluder les difficultés, la rudesse de la vie, on peut considérer qu'il n'y a pas de fatalité. L'histoire, l'histoire de chacun, n'est pas écrite d'avance, il nous est loisible de modifier le texte et le sens du texte. Envisagé sous l'angle de la narration, le patrimoine culturel immatériel est l'un des moteurs de l'avenir, de l'avenir des individus et des sociétés.

- **Ce grand récit, composé d'autant de récits qu'il existe d'individus, est-il linéaire, intègre-t-il le passé, les traditions, toutes les traditions ?**

- Evidemment non. Il faut passer au tamis les traditions. Pour ne prendre qu'un exemple, ce qu'était le statut des femmes au "vieux petit temps" (pour reprendre l'expression de Pourrat) est à rejeter, cela va de soi.

En revanche, je me garderai de dénigrer la nostalgie ou, au moins, une certaine mélancolie. Nous sommes des êtres dotés de rétroviseur(s). Nous avons besoin de cet outil pour nous repérer, analyser nos parcours, en changer le cours si nécessaire. Sans quoi nous serions comme des bêtes livrées à leurs instincts. Comprendre d'où l'on vient aide à savoir où l'on va, où l'on veut aller. Le patrimoine culturel immatériel nous donne les ancrages identitaires indispensables pour que chacun puisse vivre sa vie et pour que nous puissions, ensemble, avec nos différences, faire société.

- **Les "ancrages identitaires", "l'identité"... par les temps qui courent...**

- Il ne faut pas, au prétexte qu'elle s'en est

Le 27 juillet dernier, l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, le Parc des Volcans, le Parc Livradois-Forez, les associations défendant la langue occitane, le Conservatoire de l'Habitat et des Paysages, les métiers d'art, etc, signaient un "appel à la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel d'Auvergne en tant qu'outil de développement".

André Ricros, directeur de l'AMTA, mais aussi musicien et chanteur, s'explique sur le sens de cet appel. Sa voix porte.

emparé, abandonner le concept à l'extrême droite ou à la droite dure. Je parle d'une identité en mouvement, ouverte, sans cesse en recomposition. Quand on veut figer une identité, on tombe dans le folklore, ou pire. Mais, savoir qui l'on est, de quelle culture on procède, loin de signifier repli sur soi, permet de s'ouvrir à l'autre, de l'accepter dans sa différence. Vous n'avez plus la trouille devant qui ne vous ressemble pas.

- **Ces considérations étant appliquées au territoire, à l'Auvergne, au Livradois-Forez, que s'ensuit-il ?**

- Je note d'abord que les Parcs, et les Pays, constituent la bonne dimension pour engager une telle démarche, pour expérimenter.

Les territoires ruraux, les nôtres, connaissent des difficultés spécifiques (vieillesse de la population, déprise agricole, fermeture d'entreprises, de services, etc) relativement bien identifiées par les indicateurs classiques, économiques, sociaux... Nous proposons une approche plus fine, plus individualisée, plus humaine. C'est à un nouveau mode de gouvernance que nous appelons. Les élus, les "décideurs" doivent prendre en compte l'état d'âme des personnes, cette chose immatérielle qui fait que l'on a le goût d'y aller, ou pas. Il subsiste dans nos territoires une certaine déprime et une déconsidération de soi. Voyez les parents qui déconseillent à leurs enfants d'exercer le même métier qu'eux-mêmes, qui les incitent à partir. Il faut

inverser la tendance, redonner de la fierté, retrouver l'estime de soi et de son environnement. Le pays rêvé ne peut pas être toujours l'ailleurs, on peut le trouver sur place, même s'il est important d'aller s'enrichir (mentalement) sous d'autres horizons. En surmontant une certaine déprime auvergnate, en retrouvant de la confiance en soi, nous serons d'autant plus à même d'accueillir de nouveaux arrivants et d'inventer de nouvelles formes de solidarité.

Oui, la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel est bien, comme le dit notre appel, un outil de développement. Un outil qui n'est pas exclusif, mais qui doit avoir sa place aux côtés d'autres leviers. ■



Photo : Christian Guy

▲ Les signataires de l'Appel du 27 juillet : Tony Bernard, Parc Livradois-Forez ; Roger Gardes, Parc des Volcans d'Auvergne ; Raymond Amblard, AMTA, Luc Breuillé, Conservatoire de l'Habitat et des Paysages, Etienne Coudert et Hervé Quesnel, Instituts d'études occitanes du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire ; Odile Planche, Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez ; Bernard Giacomo, L'Ostal del libre et Scop Sirventès ; Maguy Deygas, Fédération régionale Auvergne-Velay des Calandretas ; Christine Huault, Association nationale Cultures et Traditions ; José Dubreuil, Coopérative Auvergne Diffusion. La liste des appelants est ouverte, les bonnes volontés bienvenues.

La cueillette est à coup sûr, avec la chasse, le plus vieux métier du monde. Puis l'élevage, la culture, le progrès en somme, l'ont reléguée au rang peu enviable d'occupation de femme, de vieillard, de pauvre ou de paysan. Les temps changent, comme on dit. La cueillette connaît un regain d'intérêt. Pour certaines plantes, ce n'est pas un progrès.

# À cueillir avec modération et précaution

On peut se croire "écologiste" si l'on a recours aux médecines dites douces et réputées traditionnelles, si l'on prend soin de soi avec des huiles essentielles, des produits aux composants les plus naturels. Seulement voilà... L'usage médicinal croît à bon rythme et l'utilisation cosmétique connaît une progression exponentielle. "Ce marché, qui exige maintenant des tonnages considérables, est très destructeur pour certaines espèces sauvages", prévient d'emblée Philippe Antonetti, responsable du service flore et conservation au Conservatoire botanique national du Massif central.

## Fleurs et bourgeons

Le cas de l'arnica est, de ce point de vue, tristement exemplaire. "Souvent, trop souvent, les cueilleurs récoltent toutes les fleurs d'une même plante, quand ils ne coupent pas la tige. La plante, alors, ne peut plus se

déliées et peu respectueuses, tant de la nature que de la propriété privée. Certains procèdent à un véritable élagage des branches basses qu'ils coupent pour prélever plus facilement fleurs ou bourgeons." Un autre cas de figure où le prédateur se montre bien plus sauvage que la plante... "Il m'est arrivé de voir une station entière de bruyère<sup>1</sup> fauchée au roto fil, alors que l'on a seulement besoin de cueillir la fleur, l'extrémité de la tige. Le fauchage prend moins de temps, mais il est très préjudiciable à la plante." La reine des prés peut subir un sort identique. Les stations d'aspérules odorantes sont parfois fortement piétinées au moment de la récolte alors que cette espèce a besoin d'un sol aéré.

Ceci encore, au chapitre de possibles massacres : "On récolte désormais les bourgeons de myrtille, la plante est donc soumise à un rude traitement au printemps et il arrive qu'elle soit coupée pour faciliter la récolte des bourgeons." La myrtille fait l'objet d'un nou-

### ▲ Information.

Conservatoire botanique national du Massif central  
43230 Chavaniac-Lafayette  
04 71 77 55 65  
conservatoire.siege@cbtnmc.fr  
www.cbtnmc.fr

### ▲ Formation.

Le Centre de formation et de promotion agricole de Marmilhat propose une formation (de juin à décembre) à la "cueillette et valorisation nutritionnelle des plantes à parfum, aromatiques et médicinales".  
CFPPA, Marmilhat  
63370 Lempdes  
04 73 98 25 60  
cfppa.marmilhat@educagri.fr  
www.marmilhat.educagri.fr

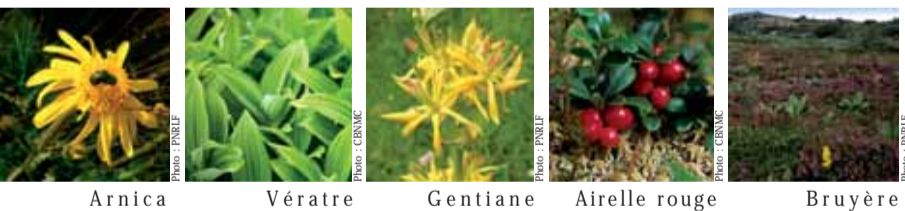
Mais si les tendances se confirment, si le marché continue à en réclamer des tonnes... "L'activité de cueillette, si elle est réalisée dans les formes, celles qui préservent la ressource, ne peut à elle seule assurer un revenu décent. Il existe une solution à la fois économique et écologique, c'est de mettre en culture ces espèces qui font l'objet d'une forte demande. On cultive, par exemple, la camomille romaine qui se vend à très bon prix pour fabriquer une huile essentielle. La plupart des végétaux peuvent être mis en culture, en tenant compte évidemment de la nature des sols, de l'altitude, du climat. En ayant une certaine superficie de culture et en complétant avec une cueillette parcimonieuse, l'activité peut devenir rentable." Un engouement nouveau pour la cueillette ramenant à la culture, certains appelleront cela "ruse de l'histoire" et d'autres "développement durable". ■

## Quand vous étiez enfant...

Du narcisses, on fait des bouquets et un ingrédient pour certains parfums. Le bleuet est récolté pour ses vertus médicinales. Ni l'un ni l'autre ne souffrent beaucoup de la cueillette qui reste souvent dans des proportions acceptables. Les cueilleurs redoutent plutôt le propriétaire qui ne voit pas d'un bon œil, on le comprend, que l'on vienne piétiner son herbe ou son blé arrivé à maturité.

Pourtant les deux plantes sont en régression dans nos régions, surtout le narcisses. A cause de certaines pratiques agricoles. Les herbicides sont peu appréciés par le bleuet. Le drainage des prairies humides, le retournement des sols et les engrais ne peuvent que perturber le narcisses. Vous savez, ce coin entre la route et le bois, où il y en avait tant quand vous étiez enfant, et aujourd'hui...

Même conseil aux cueilleurs : ne récolter que la fleur, respecter champs et prairies. L'alternative étant, là aussi, la mise en culture des deux espèces.



Arnica Vétrate Gentiane Airelle rouge Bruyère

reproduire par voie sexuée, par graines. Certes elle se reproduit aussi par multiplication végétative, mais avec une efficacité bien moindre. Si la récolte abusive continue, l'arnica est potentiellement menacée, elle est déjà en très forte régression en plaine, à basse altitude." Dans certaines régions, elle fait déjà l'objet de mesures de protection ou de réglementations préfectorales. Très demandés aussi, parmi les espèces sauvages, les fleurs d'aubépine, les bourgeons de pin et de hêtre. A priori, arbres et arbustes semblent, pour le moment, à l'abri de la raréfaction. "Oui, mais là encore, on se retrouve parfois en butte à des pratiques in-

vel assaut en été, pour ses fruits bien sûr<sup>2</sup>. Si l'assaut au peigne n'est pas trop dommageable pour la plante, il n'est guère apprécié des propriétaires et des cueilleurs plus civils.

### Dégâts collatéraux

Les méthodes violentes, méconnaissance aidant, entraînent aussi des dégâts collatéraux. Le peigne et le roto fil ratisent large et peuvent dévaster d'autres espèces, sans bénéfice de récolte. Le raisin d'ours, espèce protégée, est parfois confondu, et cueilli, avec l'airelle rouge. Il y a aussi des retours de bâton, la confusion entre le vétrate et la gentiane jaune (possible avant floraison) s'avèrera difficile à digérer pour le cueilleur ; le vétrate étant fortement toxique.

Existe-t-il des remèdes pour les plantes médicinales (on n'ose dire des liftings pour les espèces à usage cosmétique) ? "Oui", dit Philippe Antonetti qui admet volontiers que les cueilleurs sont majoritairement responsables et respectueux. "Il faut poursuivre le travail d'information, indiquer les bonnes méthodes : ne prélever que la partie de la plante qui sera utilisée, laisser quelques fleurs sur chaque tige, récolter avec mesure... Pour certaines espèces, il serait sans doute souhaitable de prendre des arrêtés préfectoraux qui précisent les périodes de récolte et limitent les volumes. Et les plus menacées pourraient être inscrites sur des listes d'espèces protégées. L'application de telles mesures est souvent délicate, elles constituent néanmoins des mises en garde, des rappels à la vigilance."



Illustration : Denis Clavel

1 - Il s'agit de la callune ou fausse bruyère.  
2 - La myrtille que l'on trouve dans le commerce à des saisons inattendues est une variété appelée bleuet, ou bleuet, qui vient d'Amérique du Nord. Elle est plus grosse que l'indigène mais n'a pas le même goût ni n'améliore la vue - vertu que l'on prête, à juste titre, à "notre" myrtille.

Il porte un nom qui conviendrait à un peintre de la Renaissance italienne. Ça tombe bien, il est peintre et sculpteur, italien par la lignée paternelle. Pierre Della Giustina vit à Saint-Rémy-sur-Durolle.

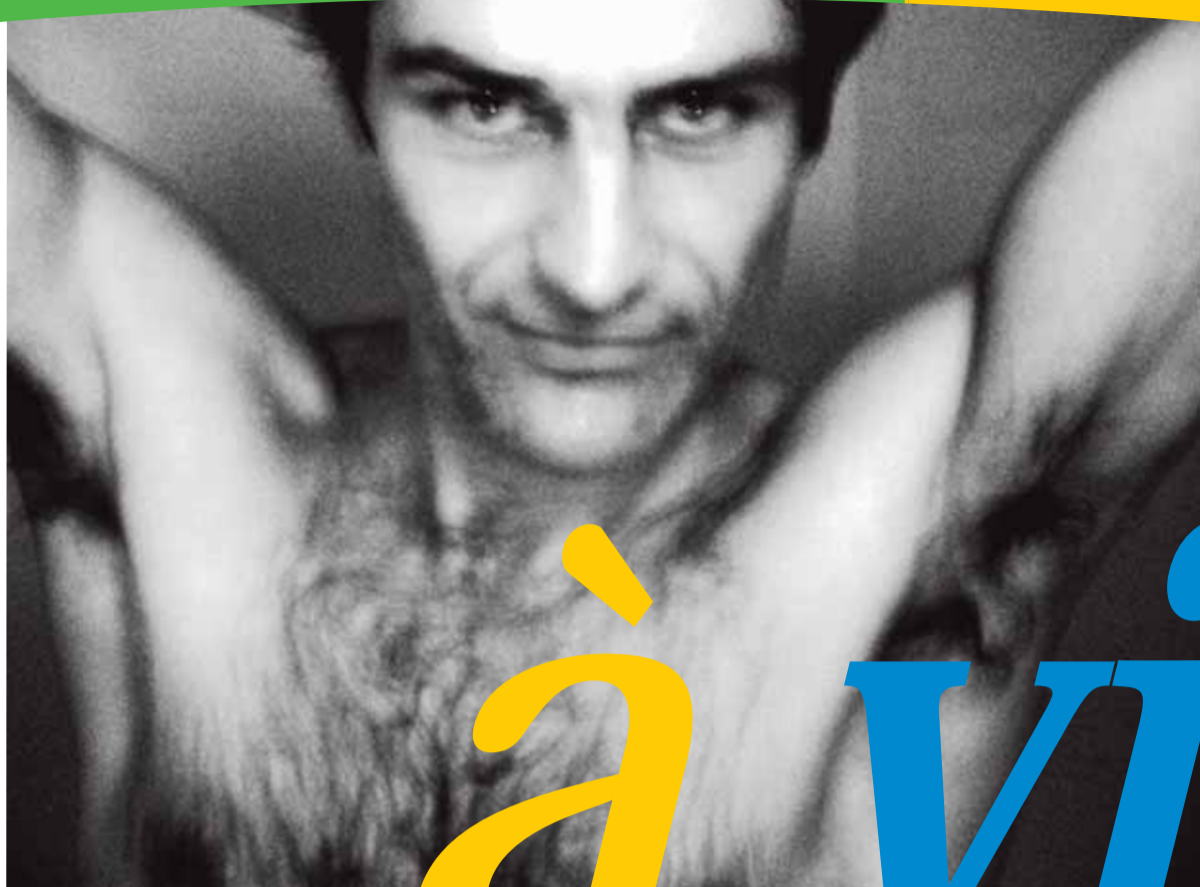


Photo : Rafaele Normand

Picasso qui a tout récapitulé ? La peinture, ça peut vous rendre dingue." Les peintres, quand ils ne sont pas du dimanche, ont des inquiétudes, des terreurs de cette sorte.

La nudité est venue...

Il promet de se remettre à la peinture mais, depuis près de dix ans, la sculpture "à pris le pas". Ce sont des sculptures à vif - s'il était cavalier Pierre Della Giustina s'arrêterait à cru. On ne s'arrête pas à cru, si l'on a une œuvre à faire, si l'on a voyagé, aux momies du Couvent des Capucins, à Palerme. On pense aux écorchés de Fragonard, le fondateur de l'École vétérinaire d'Alfort et cousin germain de l'autre, le plus

# à vif



Photo : Christian Goy



Photo : Rafaele Normand



Photo : Christian Goy

C'est là, dans son atelier, que chaque matin il doit renaître, comme il sied à tout artiste exigeant.

L'atelier est un dédale de plusieurs pièces dispersées sur trois étages. La maison fut une auberge et, un temps, une usine de plasturgie. On commence par la cave où l'on s'attend à trouver un peu de désordre, avoir une idée du chaos des choses avant que la main ne les façonne. On n'est pas déçu. Il y a des cuvettes, des bassines cabossées, rouillées, "le plus souvent récupérées", dit le guide, en bordure des ruisseaux", il y a du bois, "de la peau de bois prélevée sur des saules en Limagne", des bidons de colle, de l'outillage, des ferrailles.

Grimpons à l'étage. Ça sent le cambouis, le garage. Un énorme fût de métal, qui a dû contenir de l'huile de moteur, semble écrasé contre le mur. Il est en partie découpé en lanières, les lanières sont tressées, l'œuvre est en cours. On est sous les toits, maintenant, la pièce sent le bois. Au centre, une figure se dresse, d'envergure humaine, de physionomie incertaine. La peau, la peau du bois de saule, lui manque par endroits, elle à demi nue, fragile, en attente de la force qui viendra. Qui viendra, mais non sans mal. Le sculpteur tourne autour en demiurge dubitatif : "J'assemble les peaux sur du creux, sur le vide. Ce n'est pas comme le sculpteur qui monte de la terre. Ici, chaque coup de pouce - son équivalent - demande trois jours de travail."

Pierre Della Giustina est né en 1964. Cette année-là, Anquetil remporte le Tour de France pour la cinquième fois, Marie Quant s'appête à lancer la minijupe, Chagall peint le plafond de l'Opéra de Paris et le Viêt-nam est en guerre.

Une attente, un désir

Au jeu des familles, on demande le grand-père qui, dans les années 20, quitte la montagne dont il porte le nom, Santa Giustina, au nord de Venise. En bon immigré italien, il est maçon et un peu anarchiste. Il participe à l'édification de la Banque de France (du bâtiment), crée son entreprise et va au chantier en cravate, il en fait un point d'honneur. Le peintre parle de cet aïeul avec une infinie tendresse, comme de toute sa famille, le père qui a repris l'entreprise, la mère qui vient des marges du Puy-de-Dôme, côté mine, Jumeaux, Brassac, et les frères, les tantes, les cousins... "Il y a dans ma famille un goût de l'art, une sensibilité. J'ai toujours été soutenu, encouragé, mais sans insistance." Rafaele Normand, sa compagne, confirme : "C'est comme s'il y avait eu une attente, un désir que tu as comblé."

Enfance heureuse, donc, aux Martres-de-Veyre. Avec son lot de cadeaux : "J'ai encore la collection complète de l'art pour les enfants<sup>1</sup>, Dürer, Vélasquez, Rembrandt, Klee, Chagall, Gauguin..." Il passe en revue les volumes, s'étonne : "Il manque le Picasso... Je le retrouverai !" Il dit que, gamin, il était "maniaque de Chagall". Il ne renie rien : "C'est un peintre très sous-estimé aujourd'hui, il était très libre."

La liberté, justement, il va la chercher à Paris, cinq ans aux Arts Déco. "J'avais tout à apprendre, tout à découvrir. J'ai découvert l'art brut et Dubuffet dont les positions très radicales m'ont enthousiasmé. Dubuffet et Cobra<sup>2</sup> ont représenté une coupure, ils m'ont aidé à voler de mes propres ailes." L'oiseau file quelque



Ceux qui ont pu suivre la "fabrication" de *L'Homme qui marche* (elle a duré près d'un an) disent qu'il était d'abord accompagné d'un chien, puis d'un singe. Un temps, il a porté à l'épaule une cage à oiseaux (vide). Peu à peu, le marcheur est devenu plus solitaire, plus... dépouillé.



Photo : Rafaele Normand

temps à La Fabuloserie, au sud de Paris, entre Joigny et Montargis, un lieu étrange où l'architecte Alain Bourbonnais a rassemblé de l'art brut, naïf ou populaire... qu'on l'appelle comme on voudra, c'est fabuleux. En aidant à l'installation des collections, dont plusieurs sont en plein air, il "découvre" la peau de bois, sur des arbres morts. Il n'emporte pas d'échantillon, il retient l'idée, ça peut toujours servir.

Défendre la peinture

Tout cela commence à lui faire du bagage, comme on disait autrefois d'un fils

qui était parti voir du pays et apprendre un métier. Il peint, il continue. "Je faisais des expériences, j'écumais des façons de faire en ayant des affinités plutôt éclectiques mais toujours avec des peintres assez inclassables : Ensor, Odilon Redon, Otto Dix, Miquel Barcelo ou Jean Rustin." Plus tard, il considérera qu'il est important de "revisiter Chardin, Le Gréco ou Georges de La Tour". Il est vorace, il cherche la bonne distance et la trouve. Les questions demeurent : "Comment s'arrange-t-on avec la réalité ? Comment défendre la peinture quand on l'aime tellement ? Que faire après Duchamp<sup>3</sup>, après

connu, celui du *Verrou*. On a tort de chercher des ressemblances, des parentés, des cousinages. "Nous n'aimons pas assez la joie / De voir les belles choses neuves", écrit Apollinaire, l'un des poètes de prédilection du peintre-sculpteur. Va pour la joie, le neuf, la surprise. L'artiste, lui, y consent : "Au départ, je ne souhaitais pas que cet aspect écorché soit aussi présent. La nudité est venue d'elle-même, presque seule et... comment dire ?..." Il ne finit pas la phrase, il fait des gestes, ses mains, ses doigts ont l'air d'agripper quelque chose, le vide ou des fragments de peau de bois. Si les peintres savaient parler de leur peinture, l'expliquer, dire tout ce qu'elle veut dire, ils n'auraient pas besoin de peindre, ou de sculpter. "L'étude du beau est un duel où l'artiste crie de frayeur avant d'être vaincu", écrit Baudelaire dans un de ses *Petits poèmes en prose*. Vous voyez bien qu'il faut renaître chaque matin, et croire que l'on sortira vainqueur de l'étude, de l'atelier, de la confrontation avec la matière, la vie. Le duelliste s'appelle Pierre Della Giustina, retenez ce nom. ■

1 - Editions Bradley-Smith. Les textes étaient de Ernest Raboff.  
2 - Cobra, acronyme de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam, villes de résidence des fondateurs de ce mouvement éphémère (1948-1951) appelé aussi Internationale des Artistes Expérimentaux.  
3 - Marcel Duchamp (1887-1968) est connu, notamment, pour ce geste radical : il prend un urinoir, l'appelle Fontaine, le signe et en fait une œuvre d'art. L'art en a été tout chamboulé.  
4 - Prise de pas renforcée par des commandes du Footsbarn Theatre et de la Compagnie Brut de béton.